

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 18/10/2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

### **Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021**

**2021 DAC 401** Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Lee Miller 12 rue Victor  
Considérant à Paris 14e.

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 28 septembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Lee Miller au 12 rue Victor  
Considérant à Paris 14e ;

Vu l'avis du conseil du 14e arrondissement en date du 28 septembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence Patrice, au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Lee Miller au 12 rue Victor Considérant à Paris 14e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Ici vécut et travailla Lee Miller 1907-1977 artiste américaine photographe surréaliste correspondante de guerre. »

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1100 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2021 et suivants.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**